



Répertoire national des associations

fiche de rejet d'une télé-déclaration

La télé-déclaration : [REDACTED] du [REDACTED]

concernant l'association :

[REDACTED]

effectuée en ligne depuis le site [Votre Compte Association](#).

ne peut être enregistrée car les éléments suivants font défaut au dossier :

- Le statuts sont manquants. Vous avez joint le procès verbal en double exemplaires.
- Veuillez numériser ces documents en meilleure qualité, ces derniers ne sont pas très lisibles.

Vous êtes invité(e) à renouveler votre télé-déclaration de création.